



- Journée mondiale du diabète -

La FEDEPSAD et l'UPSADI alertent sur une menace pour les patients :

L'État favorise une multinationale américaine au détriment des entreprises françaises de prestations de santé à domicile

À l'occasion de la Journée mondiale du diabète, le 14 novembre, la FEDEPSAD et l'UPSADI — qui représentent les entreprises de Prestations de santé à domicile (PSAD) — tirent la sonnette d'alarme : le conflit tarifaire entre les prestataires, les pouvoirs publics et le fabricant américain Insulet Corporation (dispositif Omnipod 5) met en péril la continuité du suivi des patients diabétiques à domicile.

Sans action rapide, des dizaines de milliers de patients pourraient être privés d'une innovation pourtant bénéfique pour leur équilibre glycémique, mais aussi du soutien humain et technique qui leur permet aujourd'hui d'éviter de nombreuses hospitalisations.

Une innovation bénéfique pour les patients mais un modèle économique à bout de souffle

Les pompes à insuline en boucles fermées représentent une avancée majeure : elles adaptent automatiquement les débits d'insuline grâce à de puissants algorithmes, réduisant les risques d'hypo et d'hyperglycémie.

Présents dans tous les territoires, y compris les déserts médicaux, les PSAD assurent un lien vital entre innovation technologique et accompagnement humain auprès de plus de 120 000 patients diabétiques.

Mais les tarifs imposés pour Omnipod 5 ne couvrent plus les coûts réels d'installation, des consommables, de formation, des suivis patients, d'astreintes et de maintenance des dispositifs médicaux. Dans un contexte déjà critique pour le secteur, les entreprises PSAD françaises qui accompagnent les patients diabétiques travaillent à perte depuis plus de 18 mois, étranglées entre des prix fabricants excessifs, des tarifs réglementés inadaptés et l'inflation généralisée des charges.

Les patients vont en payer le prix fort : **retards d'installation, ruptures de suivi, perte de repères face à des dispositifs complexes sans accompagnement. Beaucoup redoutent un retour à une gestion plus lourde et moins sécurisée de leur diabète.**

L'innovation ne peut se concevoir sans l'humain : sans les PSAD, le progrès technologique perd son sens pour les patients.

Un bras de fer tarifaire qui fragilise la filière française

Malgré les alertes répétées et étayées des PSAD depuis mars 2024, rien n'a bougé. L'Omnipod 5 s'impose progressivement comme un système de référence et représente déjà près d'un quart des patients sous pompe à insuline. Une difficulté majeure qui fragilise dramatiquement un secteur qui, dans son ensemble, a déjà subi dix ans de baisses tarifaires à hauteur de 800 millions d'euros.

Les discussions avec le Comité Économique des Produits de Santé (CEPS) et Insulet Corporation n'ont pas permis de réduire les prix de cession excessifs ni d'obtenir la transparence promise sur les données de consommation. Pire : le fabricant a suspendu la transmission de données de télésurveillance, rendant impossible tout contrôle des volumes de consommables réellement utilisés. Résultat : des entreprises françaises asphyxiées financièrement, contraintes de poursuivre l'accompagnement des patients sans compensation des surcoûts ni reconnus par les autorités ni par le fournisseur.

La fragilisation économique des PSAD met directement en danger des entreprises françaises productrices de valeur face aux industriels américains. Elle menace également la sécurité et la continuité du traitement à domicile de dizaines de milliers de patients diabétiques sous Omnipod 5.

La FEDEPSAD et l'UPSADI demandent donc :

- **la révision immédiate des tarifs maximum de vente des pods aux PSAD, pour couvrir les coûts réels d'utilisation** de ces derniers par les patients ; sous la forme d'une révision du prix de cession, **sans incidence de coût pour l'Assurance Maladie**
- **la fin de l'opacité créée par le fabricant sur les données de consommation réelle** des patients en l'obligeant à participer à la **mise en place d'un observatoire national** des utilisations réelles.

« Il est impensable que des emplois d'infirmiers, ancrés dans nos territoires et essentiels au suivi des patients, soient mis en péril par l'inaction de l'Etat face à l'abus de position dominante d'une multinationale américaine. Si les pouvoirs publics veulent que les patients français continuent de bénéficier de ce traitement innovant, il faut un geste fort : soutenir les entreprises françaises, créatrices d'emplois en France, face à un acteur étranger dominant le marché. Nous appelons à un véritable courage politique », déclarent Didier Daoulas, président de l'UPSADI et Séverine Duhr, Présidente de la FEDEPSAD.

CHIFFRES CLES

- Plus de 4 Millions de patients suivis à leur domicile par des PSAD dont 120 000 patients diabétiques sous pompe à insuline.
- 2 350 entreprises, dont 82 % emploient moins de 10 salariés.
- 33 000 emplois, 6500 professionnels de santé – dont plus de 2 500 infirmier/ères intervenant notamment dans le domaine de l'insulinothérapie par pompe.
- 800 M€ de baisses tarifaires cumulées sur 10 ans pour tout le secteur de la prestation.
- 18 mois de discussions sans issue avec les pouvoirs publics.
- Déjà 30 000 patients sous Omnipod 5 à date.

A propos de la FEDEPSAD

La Fédération des prestataires de santé à domicile (FEDEPSAD) est l'organisation professionnelle de référence du secteur, représentant la diversité et le dynamisme des acteurs de la prestation de santé à domicile. Elle œuvre pour une reconnaissance du rôle des PSAD comme acteurs de santé de proximité à part entière, au sein de parcours coordonnés et pertinents, contribuant à la transformation du système de soins par des solutions concrètes et durables en matière d'efficience, d'innovation et de prévention.

A propos de l'UPSADI

Créé en 2013, l'UPSADI est le syndicat de prestataires de santé à domicile (PSAD) le plus représentatif du secteur en nombre d'entreprises. Il porte la voix de plus de 450 entreprises, en majorité des prestataires indépendants, ou groupements d'indépendants, acteurs locaux ou groupes nationaux et internationaux, dont les dirigeants sont les propriétaires. Présents sur l'intégralité du territoire métropolitain et Outremer, ils représentent, tant par leur taille que leur localisation, ou leur champ d'activité, toute la diversité et la richesse du secteur.

A propos des PSAD :

Intervenant sur prescription médicale, les PSAD prennent en charge à domicile plus de 4 millions de patients grâce aux 2 350 entreprises implantées sur l'ensemble du territoire national. Ils accompagnent les patients équipés d'un dispositif médical à leur domicile tout au long de leur parcours de soin, contribuent à leur accompagnement thérapeutique et participent activement à leur meilleure observance à leur traitement dans le cadre de maladies chroniques (maladies respiratoires, diabète...), de pathologies lourdes (Parkinson, oncologie...), en chirurgie ambulatoire. Ils accompagnent également les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap via la fourniture d'aides techniques. Les prestataires emploient plus de 33 000 salariés dont 6 500 professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, diététiciens...) et de nombreux professionnels d'astreinte disponibles 24h/24 et 7j/7.

Contacts Presse :

Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr – 06 52 03 13 47

Alexandra DUVAUCHELLE – a.duvauchelle@fedepsad.fr – 06 30 29 93 72